Envoyé en préfecture le 07/07/2026
Reçu en préfecture le 07/07/2026
Publié le
ID : 056-215602285-20260630-202606039A-DE

République Française
Département Morbihan
Commune de Saint-Marcel

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL
Séance du 30 juin 2026

L'an deux mil vingt-six, le 30 juin à 19H00, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans la salle de l'Oust, située au 4 rue du Calvaire à Saint-Marcel, lieu habituel de ses séances, sous la présidence du maire, M. BOULO Ludovic,

Date de la convocation : 24/06/2026
Date d'affichage : 24/06/2026
Nombre de membres
En exercice : 15
Présents : 10
Vote : 11
Pour : 11
Contre : 0
Abstention : 0

Présents : M. BOULO Ludovic, Mme MODICOM Nolwenn, M. THEBAUD Didier, Mme BROHAN Nicole, Mme GRU Valérie, M. TEXERAUD Patrick, M. BRUN Christophe, M. MELLAL Mokrane, Mme M. LOPEZ-LOPEZ Vincent, Mme BOQUET Charlène.

Absent excusé :
M. JEFFROY Francis, a donné pouvoir à M. BOULO Ludovic,
M. BACHELOT Guillaume, Mme DANO Marine, Mme FABREGUETTES Jessie, Mme LE GOUESTRE Isabelle,
A été nommée secrétaire : Mme GRU Valérie

2026-06-039 : VOTE D'UNE SUBVENTION EXCEPTIONNELLE A L'APEL DANS LE CADRE DE L'OPERATION BOL DE RIZ

Monsieur Le Maire informe le Conseil Municipal de l'opération bol de riz organisée par l'école Sainte-Thérèse au profit de « l'association de l'ESAT », qui a eu lieu le 3 avril 2026. Il indique que 82 enfants ont participé à cette opération.

Monsieur Le Maire propose de verser la différence du prix du repas facturé aux familles avec le coût du repas bol de riz arrondi à la dizaine supérieure soit 250 € à l'association de l'APEL qui reversera à l'association bénéficiaire de cette opération.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité :
- **ACCEPTE** de verser une subvention de 250 euros à l'APEL dans le cadre de l'opération «bol de riz 2026» organisée par l'école au restaurant scolaire municipal.

En mairie, le 6 juillet 2026
Le maire,
Ludovic BOULO